

**Extrait du Registre des Délibérations**  
**Séance du 30 JUIN 2022**  
**Nombre des Membres en exercice : 77**

**OBJET : 2022-04-13- FONCTION PUBLIQUE (4.1.1) - MODIFICATION DU  
TABLEAU DES EMPLOIS – CREATION ET FERMETURE DE POSTE**

**DATE DE CONVOCATION : 23 JUIN 2022**

**DATE DE PUBLICATION : 5 JUILLET 2022**

Le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni ce jour, dans la grande salle de réunion au 1<sup>er</sup> étage du Bâtiment 200, site Kléber, à TOUL (54200), sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre COUTEAU, 2<sup>ème</sup> Vice-Président, assurant exceptionnellement la Présidence de la séance, le Président étant empêché, ainsi que le 1<sup>er</sup> vice-président.

<b><u>Étaient présents :</u></b>	<b>FONTAINE André, TARDY Yvan, COLLET Thierry, CLAUDON Jean-Louis, AMMARI Christelle, BONNIN Pierre, PIERSON Marianne, LELIEVRE Jean Luc, POIRSON Elisabeth, STAROSSE Jean Luc, PAYEUR Emmanuel, VARIS Pierre, PREVOT Vincent (ayant la suppléance de SEGALTY J-F), DEBONNET Géraldine (ayant la suppléance de CHARTREUX Fabrice), GUYOT Laurent (ayant la procuration de PLANCHAIS V.), SILLAIRE Roger, RADER Audrey-Helen, MAURY Christophe, GUILLAUME Isabelle, KNAPEK Patrice, DOMINIAK Bernard, MILLET Marie (ayant la suppléance de WINIARSKI P.), MONALDESCHI Philippe (ayant la procuration de GASPARD I.), TOUSSAINT André, SITTNER David, ROSSO Michel, ARNOULD Raphaël, LALANCE Corinne, CARON Jean-François, MARIN Karine, TAILLY Jérôme, SAUVAGE Catherine, CHENOT Bernard, JOUBERT Roger, BELLINASSO Alain, MARTIN Vincent, PIERSON Chantal (à compter de la 2022.04.06), HENNEBERT Philippe, MOUROLIN Patrick (ayant la suppléance de MATTE J-F.), COLIN Xavier, ORDITZ Jackie (ayant la suppléance de CHENOT T.), NIGON Elisabeth (ayant la suppléance de ERZEN G.), DICANDIA Chantal (ayant la procuration de BONJEAN M.), ADRAYNI Mustapha (ayant la procuration de GUEGUEN M.), ALLOUCHI-GHAZZALE Malika (ayant la procuration de EZAROIL F.), RIVET Lionel (ayant la procuration de HARMAND A.), HEYOB Olivier (ayant la procuration de BOCANEGRA J.), ASSFELD LAMAZE Christine (ayant la procuration de ERDEM Olivier), CHANTREL Nancy (ayant la procuration de LE PLOUFF L.), BRETENOUX Patrick (ayant la procuration de MOREAU JL.), MASSELOT Catherine (ayant la procuration de MARTIN-TRIFFANDIER E.), SIMONIN Hervé, FAVRET Régis, FELTEN Daniel, COUTEAU Jean-Pierre.</b>
<b><u>Étaient excusés :</u></b>	<b>SEGALTY Jean-François, CHARTREUX Fabrice, PLANCHAIS Viviane, WINIARSKI Patricia, GASPARD Isabel, DOHR Hervé, MANSION François, MATTE Jean-François, CHENOT Tony, HARMAND Alde, LE PLOUFF Lydie, BOCANEGRA Jorge, EZAROIL Fatima, BONJEAN Myriam, MOREAU Jean-Louis, ERDEM Olivier, GUEGUEN Marie, GUYOT Gilles.</b>
<b><u>Avis de procuration :</u></b>	<b>11 avis de procuration.</b>
<b><u>Avis de suppléance :</u></b>	<b>5 avis de suppléance.</b>
<b><u>Secrétaire de séance :</u></b>	<b>Corinne LALANCE</b>
<b><u>Nombre de présents :</u></b>	<b>Du début à la 2022.04.05 : 54 PRESENTS. De la 2022.04.06 à la fin : 55 PRESENTS.</b>
<b><u>Nombre de votants :</u></b>	<b>Du début à la 2022.04.05 : 65 VOTANTS. De la 2022.04.06 à la fin : 66 VOTANTS.</b>

Il appartient au Conseil Communautaire de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services.

Par nécessité de service et suite au départ d'agents, plusieurs postes doivent être modifiés.

**Service Ressources Humaines :**

En 2022, deux agents cadres du service des ressources humaines font valoir leur droit à la retraite.

Suite au départ en retraite d'une assistante RH, rédactrice principale de 1<sup>ère</sup> classe, une rédactrice principale de 2<sup>ème</sup> classe a été recrutée au 1<sup>er</sup> juillet 2022.

Il convient en conséquence de fermer au tableau des effectifs au 1<sup>er</sup> juillet 2022 le poste de rédacteur principal de 1<sup>ère</sup> classe, emploi permanent à temps complet et de créer à la même date un poste de rédacteur principal de 2<sup>ème</sup> classe, emploi permanent à temps complet.

Dans un souci de continuité de service, le recrutement du prochain responsable de service a été anticipé. Fin 2021, la création d'un poste de rédacteur territorial principal 1<sup>ère</sup> classe a été décidé par le conseil communautaire. Suite à la procédure de recrutement, le recrutement d'un attaché est finalement privilégié.

Il convient en conséquence de fermer au tableau des effectifs au 1<sup>er</sup> juillet 2022 le poste de rédacteur principal de 1<sup>ère</sup> classe, emploi permanent à temps complet et de créer à la même date un poste d'attaché territorial, emploi permanent à temps complet.

Une nouvelle délibération sera proposée au conseil communautaire début 2023 pour reprendre et, le cas échéant, modifier le tableau des effectifs.

**Centre Aquatique Ovide :**

Suite au départ en retraite d'une adjointe technique territoriale le 1<sup>er</sup> août 2022, sur un emploi permanent à temps non complet de 17h30 hebdomadaires et pour nécessité de service (l'agent travaillait effectivement 20 heures chaque semaine, avec récupération des heures, ce qui provoquait un dysfonctionnement du service), il est proposé de fermer au tableau des effectifs à compter du 1<sup>er</sup> août 2022 le poste d'adjoint technique à 17h30 hebdomadaires et créer un poste d'adjoint technique à temps non complet de 20h hebdomadaires.

**Service Technique Intercommunal :**

Un adjoint administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe, emploi permanent à temps non complet 30 heures/hebdomadaire, en charge du secrétariat du ST2i, fait valoir ses droits à la retraite le 1<sup>er</sup> octobre 2022.

L'agent qui sera recruté pour le remplacement devra en plus, mettre en place et gérer le schéma de mutualisation. Il convient donc de fermer le poste d'adjoint administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe à 30 heures hebdomadaires et de créer un poste d'adjoint à 35 heures hebdomadaires. Afin de laisser toute latitude de recrutement, il est proposé que le grade ouvert corresponde à celui d'un d'adjoint administratif principal de 1<sup>ère</sup> classe : ce grade pourrait être revu à l'occasion du prochain conseil communautaire.

Vu le Code Général de la Fonction Publique,

Vu les Décrets portant statut particulier des différents cadres d'emploi de la fonction publique territoriale,

Vu le tableau des effectifs de la Communauté de Communes Terres Toulouises,  
Vu l'avis favorable du Comité Technique en date du 16 juin 2022

**Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, accepte :**

- La fermeture à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2022 d'un poste de rédacteur principal de 1<sup>ère</sup> classe, emploi permanent à temps complet, et la création à la même date d'un poste de rédacteur principal de 2<sup>ème</sup> classe, emploi permanent à temps complet ;
- La fermeture à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2022 d'un poste de rédacteur principal de 1<sup>ère</sup> classe, emploi permanent à temps complet, et la création à la même date d'un poste d'attaché territorial, emploi permanent à temps complet ;
- La fermeture à compter du 1<sup>er</sup> août 2022 d'un poste d'adjoint technique territorial, emploi permanent à temps non complet de 17h30 hebdomadaires, et la création à la même date d'un poste d'adjoint technique territorial, emploi permanent à temps non complet de 20 heures hebdomadaires ;
- La fermeture à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2022 d'un poste d'adjoint administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe, emploi permanent à temps non complet de 30 heures hebdomadaires, et la création à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2022 d'un poste d'adjoint administratif principal de 1<sup>ère</sup> classe, emploi permanent à temps complet.

Ainsi délibéré en séance, les jours, mois et an avant-dits.

Jean-Pierre COUTEAU  
2<sup>ème</sup> Vice-Président  
Président de séance